

**Avis**  
**Enquête en matière**  
**d'établissements classés**

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés il est porté à la connaissance du public que la demande suivante a été présentée en vue d'obtenir l'autorisation ci-après:

DEMANDEUR: PROXIMUS LUXEMBOURG S.A.

EMPLACEMENT : Bréicherstrooss  
Berbourg  
LUREF : 95443, 88959

OBJET: Radiotechnique Site G0299

CLASSE: 1 (n° du dossier 1/22/0577)

La demande et les plans sont déposés à l'inspection du public au secrétariat communal 3, Kierchewee à L-6850 Manternach du 9 décembre 2022 au 29 décembre 2022 inclus pendant les heures d'ouverture. Les réclamations écrites devront parvenir au collège échevinal endéans ce délai. Les réclamations orales sont reçues par le collège échevinal, le 4 janvier 2023 de 11:00 heures à 12:00 heures.

Manternach, le 9 décembre 2022

le bourgmestre,  
Jean-Pierre HOFFMANN

le secrétaire communal,  
Guy ROSEN

